

HIVER 2021

TOUR DU PAYS DE GRUYERE

Rando Raquettes itinérant en hôtels
6 jours / 5 nuits / 5,5 jours de marche



Au bout du lac Léman se trouve un pays de tradition, son fromage et ses paysages ont fait sa réputation ! Nous vous invitons à le découvrir en hiver et à raquettes : notre balade débute sur les rives du lac puis rejoint la vallée de la Sarine pour faire le tour du Moléson, sommet au pied duquel est niché le petit village de Gruyère. Les montagnes des Préalpes Suisses qui l'entourent culminent entre 2000 et 2400 m, sommets élancés dessinant des paysages particulièrement spectaculaires. L'itinéraire bascule entre lac Léman et montagne, entre villages typiques et sommets, offrant des panoramas remarquables sur les Diablerets, le Mont-blanc ou le lac.

PROGRAMME

Jour 01 : Dimanche : Accueil à la gare de Montreux à 13h15, transfert en petit train de montagne jusqu'au départ de la randonnée. Courte ascension pour rejoindre **le Col de la Perche** (1800 m). En descendant de l'autre côté du col nous basculons dans **le pays de Gruyère**, pour rejoindre notre hôtel à Allières.

Dénivelée : + 380 m / - 500 m

Longueur : 10 kms

Horaire : 3 h 30 mn

Jour 02 : Lundi : le Linderey (1669 m)

Nous remontons les **jolies petites gorges** que forme l'Hongrin, au pied de **la Dent de Corjon**. Puis une belle montée dans les alpages nous permet d'atteindre le Linderey, promontoir d'où l'on découvre la chaîne des Diablerets. Parcours en balcon au-dessus du lac de l'Hongrin, puis descente mémorable dans un champ de neige. Installation à l'hôtel, et balade dans le charmant village de Rossinière, **magnifiques chalets** aux parois décorées. Nuit en hôtel à Rossinière (920 m).

Dénivelée : + 750 m / - 840 m

Longueur : 15 kms

Horaire : 6 h 00 mn

Jour 03 : Mardi : Les Rodomonts (1878 m)

Transfert en train ou en bus pour Rougemont (15 mn).

Randonnée sur les crêtes offrant un **large panorama sur les massifs de l'Oberland**, des Diablerets et des préalpes fribourgeoises. Depuis Rougemont, pittoresque village du Pays d'Enhaut autrefois occupé par les moines clunisiens, nous remontons progressivement une large croupe arrondie nous menant au point culminant du massif. Rapidement, nous dépassons la limite forestière et alors le regard s'échappe sur les massifs voisins. Deuxième nuit à Rossinière.

Dénivelée : + 900 m ; - 900 m

Horaire : 6 h 00

Distance : 9 km

Jour 04 : Mercredi : Le village de Gruyère

Transfert en train pour Enney (10 mn), puis nous rejoignons tranquillement le village de **Gruyère en longeant la Sarine**. Après la visite de ce **village typique**, nous reprenons de l'altitude pour rejoindre notre gîte au **Plan Francey** (1517 m), en suivant le sentier des fromageries ! Jolies point de vue sur les sommets du Vanyl Noir (2388 m) qui ont fait la réputation du paysage de la Gruyère !

Dénivelée : + 900 m / - 100 m

Longueur : 14 kms

Horaire : 6 h 00 mn

Jour 05 : Jeudi : Le Niremont (1514 m).

Nous traversons sous l'impressionnante **face nord du Moléson** (1982 m) pour rejoindre la Cuvigne et plonger sur la Raisse. Débute alors l'ascension de l'arête Nord-Est du Niremont, régulière elle permet de déboucher assez rapidement au sommet d'où **notre regard s'étend à perte de vue sur la plaine et les lacs** environnants, mais aussi sur la splendide **citadelle du Moléson**. Il est temps de redescendre, traverser la Veveysse de Chatel et rejoindre notre étape aux Paccots (1235 m).

Dénivelée : + 750 m / - 1000 m

Longueur : 14 kms

Horaire : 6 h 00 mn

Jour 06 : Vendredi Le Mollard (1752 m)

Nous remontons la **vallée sauvage de la Veveysse de Fégire** jusqu'au pied de la face Ouest du Vanil des Artses. Une belle pente pour rejoindre le col de Soladier (1576 m), puis un **splendide parcours en crête** nous conduit au Mollard (1752 m), d'où la vue à 360°, notamment sur le Lac Léman, est saisissante. Une dernière descente jusqu'aux Avants et le petit train nous ramène à notre point de départ, Montreux et sa riviéra !

Dénivelée : + 750 m / - 920 m

Longueur : 12 km

Horaire : 5 h 30 mn

- Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques et nivologiques -

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Dimanche en gare de Montreux à 13h15 (sortie principale, en bas des escaliers roulants, vers la station de taxi), en tenue de randonneur. (Vous aurez déjà pris votre repas).

Nota : Les horaires de train ne nous permettent pas de partir plus tôt, par contre la première étape représente une bonne demi-journée nous n'avons donc pas le temps de faire une pause pique-nique, c'est pourquoi nous vous demandons de venir au rendez-vous en ayant déjà pris votre repas !

Accès voiture :

Venant de l'est de la France, de Belgique et de Suisse :

Rejoindre Montreux, via Pontarlier et Lausanne ou via Bale et Berne, puis prendre la sortie « Vevey, Montreux ». Vignette autoroute indispensable (40 SFr, valable toute l'année, à prendre à la frontière).

Venant du centre et du sud de la France : rejoindre Genève par l'A40 et poursuivre :

- par autoroute suisse : échangeur n°13 suivre la direction Lausanne en empruntant le contournement de Genève, puis suivre l'autoroute A9 en direction de Martigny-Simplon jusqu'à la Sortie Montreux. Vignette autoroute indispensable (40 SFr, valable toute l'année, à prendre à la frontière). Autoroute direction SIMPLON, sortie Montreux. Descendre au bord du lac, puis tourner à gauche, faire 500 m puis tourner encore à gauche et suivre les panneaux "gare CFF - MOB". passer un rond-point, la gare est à gauche (bâtiment blanc). Le parking est à gauche juste après la gare

- Par la route : échangeur 13, continuer en direction de Chamonix, jusqu'à la sortie n°15 (Thonon-Evian). Prendre la N206 en direction de Thonon, puis la D 903 pour passer par Bons en Chablais. Traverser Evian et passer la frontière à St Gingolph. Poursuivre sur Montreux.

Parking :

Parking de la gare de Montreux : un parking couvert P+R => prix 24 SFr pour 24 heures.

Accès train :

Paris 08h11 – Montreux 13h00, TGV (via Genève)

Lyon-Part-Dieu 8h35 – Montreux 12h05

Accès avion : Aéroport de Genève, puis train CFF pour Montreux.

DISPERSION

Le Vendredi en gare de Montreux vers 17h00.

Retour voiture : parking de la gare de Montreux

Parking de la gare de Clarens :

Montreux 16h57 – Clarens 16h58 ou Montreux 17h30 – Clarens 17h31

Ou bus toutes les 10 mn (en bas des escaliers de la gare)

Retour train :

Montreux 17h53 – 22h02 Paris gare de Lyon (via Lausanne)

Montreux 17h53 – Lyon-Part-Dieu 21h26

Retour avion : train CFF pour Geneve Cointrin.

Hébergement avant ou après la randonnée :

- Auberge de Jeunesse à 2 km de Montreux, dortoir 42 SFr la nuit, double 100 SFr la nuit tel 00 41 21 963 49 34 / montreux@youthhostel.ch

- la Villa GERMAINE à 25 mn à pied de la gare (Territet), 130 SFr la chambre double, tel 00 41 21 963 15 28 / cecileparisi@gve.ch

NIVEAU

Pour marcheurs sportifs.

Randonneur niveau 3 sur une échelle de 5.

Accessible aux randonneurs qui n'ont jamais pratiqué la raquette à neige. Itinéraire de montagne avec dénivelées de 800 à 900 m environ.

Dénivelée moyenne : 800 m Maximum : 900 m

Longueur moyenne : 14 km Maximum : 15 km

Horaire moyen : 5 h 30 Maximum : 6 h

HEBERGEMENT

Dimanche soir : Hôtel à Allieres, chambres collectives (3 ou 4 personnes), WC et douche à l'étage. Nous avons préféré cet hôtel pour son accueil, bien qu'il ne propose pas de chambres de 2.

Lundi et mardi soir : Hôtel à Rossiniere, chambres de 2 à 3 personnes, WC et salle de bain dans la chambre.

Mercredi soir : Hotel à Moléson, chambres de 2 personnes, lavabo dans la chambre, WC et douche à l'étage.

Jeudi soir : Auberge aux Pacots, chambres de 2 personnes, WC et douche à l'etage.

Repas :

Les dîners sont constitués de spécialités locales, tout en respectant un équilibre sur la semaine.

Les petits déjeuners sont adaptés à la pratique de la randonnée. Le système de carafes d'eau gratuite n'existe pas en Suisse, l'eau minérale est payante.

Les pique-niques sont copieux et accompagnés d'une boisson chaude. Si la température est basse, votre accompagnateur fera le maximum pour trouver un abri (chalet ou cabane) de manière à profiter du repas et de la pause de midi.

TRANSFERTS INTERNES

Trains de montagne.

PORTAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par nos soins par véhicule

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc...) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 –10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.

- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.

- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.

- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc... Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).

- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!

- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées. Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

De 6 à 12 personnes.

ENCADREMENT

Jean Luc, François ou Nathalie, Accompagnateurs en Montagne français connaissant bien le pays, spécialistes de la randonnée hivernale.

MATERIEL FOURNI

Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes "Inook Expert" très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.

- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Dates : au choix du 04 janvier au 27 mars 2021

Départ le dimanche ou le lundi

Prix : Pour les groupes constitués de 8 personnes minimum

Nombre de participants	Prix par personne
8 personnes	925 €
9 personnes	895 €
10 personnes	875 €
11 personnes	855 €
12 personnes	840 €

Pas de chambre individuelle possible.

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- le prêt des raquettes et des bâtons
- les transferts prévus au programme

NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- le pique-nique du 1^{er} jour
- les assurances annulation - assistance rapatriement, interruption séjour

POUR EN SAVOIR PLUS

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Les Euros sont acceptés à peu près partout en Suisse.

Une assurance assistance-rapatriement est indispensable car les secours sont facturés très chers en Suisse.

CLIMAT ET ENNEIGEMENT

Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous assurons tout de même le départ de nos séjours. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

BIBLIOGRAPHIE

Le Guide Vert : "*Suisse*" - Ed Michelin ;

Country Guide : "*Suisse*" - Ed Petit Futé ;

Le Guide du Routard : "*Suisse*" - Ed Hachette.

CARTOGRAPHIE

1/25 000 n° 2517 « Rochers de Naye – Moléson » (Suisse)

1/50 000 n° 262T « Rochers de Naye » (Suisse)

PARC NATUREL REGIONAL GRUYERE – PAYS D'EN HAUT

Le territoire du Parc recèle de nombreuses richesses : sa nature à la biodiversité préservée côtoie une économie alpestre et des ensembles villageois exceptionnels, sans oublier les étonnants ponts du Parc, son patrimoine sacré, ou ses stations touristiques. Vous pouvez consulter le site Internet <http://www.pnr-gp.ch/>

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiure.com www.allostop.net

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement).

En cas de désistement de l'ensemble du groupe les sommes retenues seront les suivantes :

- Plus de 30 jours avant le départ : 10% du montant du séjour avec un minimum de 30 €.
- De 30 à 15 jours avant le départ : 50% du montant du séjour.
- Moins de 15 jours avant le départ : 100% du montant du séjour.

Le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,

- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex